

N° 88 Mai-Juin 2010

SOMMAIRE

1 Edito

Actu municipale et communautaire

4 Interview

6 Culture et Loisirs

8 L'Info Municipale

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15
mardi de 08h30 à 11h15
jeudi de 13h30 à 16h15
vendredi de 14h00 à 18h
samedi de 09h00 à 12h00
Le maire reçoit sur rendezvous le vendredi de 15h à 18h.
TEL : 04 78 06 19 90
CONTACT : mairie thil@thil.fr

hgauthier@thil.fr

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après 6 mois de travail municipal, les travaux d'aménagement et d'embellissement aux entrées de Thil se concrétisent, la Mairie est en travaux pour un accueil plus convivial des administré(e)s dès la fin juin. Les appartements communaux ont totalement été rénovés et mis aux normes. Le réseau très haut débit dessert l'école, la bibliothèque et la Mairie : place aux contenus....

Les associations ont réalisé le plus gros de leurs activités : merci à elles pour leur contribution au maintien du lien d'échange entre Thilois ... je souhaite qu'elles maintiennent le cap pour que toutes les générations de Thilois aient le souci de partager leurs différences, mais aussi se découvrir des centres d'intérêts communs : tous les «projets» d'animation sont autant de (bons) prétextes pour créer cette dynamique.

A l'écoute de tous, le Conseil municipal et moi-même veillerons à partir de la rentrée prochaine à développer les rencontres pour vous informer, pour solliciter vos points de vue sur les aménagements de votre village (les

aménagements de voirie, l'assainissement...) mais aussi pour rencontrer de façon privilégiée les adolescents et les inviter à construire leur « projet thilois ».

Bonne lecture à toutes et à tous Votre Maire, Bruno LOUSTALET



ACTU MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

QUELQUES BREVES COMMUNAUTAIRES..

La Communauté a voté son budget 2010 :

Près de 40 millions d'€uros dont environ la moitié sera consacrée aux investissements (Centre Aquatique, extension du parking de la gare de Beynost,...). Pour plus d'information : www.ccmp.fr

L'incertitude quant à l'évolution à l'horizon 2012 des ressources fiscales suite à la réforme de la taxe professionnelle donne lieu, dès l'exercice 2010, à la mise en œuvre des actions permettant la maîtrise des coûts de fonctionnement notamment pour ce qui concerne la charge nette supportée par le budget communautaire pour l'Académie de musique et de danse mais plus généralement l'ensemble des charges de fonctionnement. L'objectif recherché est de permettre de maintenir le cap des ambitions du Plan Pluriannuel d'Investissement.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est tenu le 23 avril dernier en Mairie. Le compte rendu complet du Conseil Municipal est mis en ligne sur le site internet : www.thil.fr dès son approbation.

Parmi les délibérations votées par le Conseil municipal, à retenir :

- 1. En ce qui concerne l'évolution des compétences de la Communauté de communes (voir les Brèves n° 87 de mars / avril :
 - L'approbation de l'évolution des compétences dans le domaine social en vue de permettre l'aide et le soutien des associations qui concourent à la mise en œuvre des Schéma gérontologique départemental et à l' «accueil de jour» des personnes atteintes de la maladie

d'Alzheimer ou de maladies apparentées

Le rejet de l'évolution des compétences dans le domaine de la Culture permettant le financement d'une étude d'opportunité et de programmation

d'une bibliothèque – médiathèque communautaire.

2.Le Conseil municipal a approuvé :

- Le réaménagement d'un prêt souscrit auprès du Crédit Agricole de sorte à faire bénéficier la commune de la baisse des taux d'intérêts soit une économie de l'ordre de 20 000 euros en perspective sur la durée du prêt,
- ■La cession à la ville de MIRIBEL des parts détenues par la commune dans l'ancienne gendarmerie pour un montant de 53 640 euros selon les estimations des Domaines
- Le renouvellement des conventions d'aide à la réalisation de jachères fleuries.

Prochain conseil municipal le 24 juin 2010 à 20H30 en Mairie



Le 9 mai dernier, 70 courageux cyclistes thilois prenaient le départ Place de la Mairie en direction du Grand Parc de Miribel pour DESTINATION NATURE. Une arrivée remarquée pour notre groupe, encadré par FESTHIL'ITE, le nouveau Comité des Fêtes de la commune, puis un retour plus rapide que prévu sous des trombes d'eau mais toujours dans la bonne humeur! Pour l'occasion, chaque participant s'est vu offrir un T.Shirt et une collation de départ, à l'initiative de FESTHIL'ITE. Le succès de l'opération conforte le Grand Parc dans l'idée de renouveler l'opération en 2011, et la commune de THIL répondra présente, comme il se doit, toujours leader sur le sujet «Mode doux».



...et à l'arrivée !



Vincent TRACLET, adjoint à la voirie, répond à nos questions

Des essais de mise en sécurité des trottoirs de la rue de la mairie et de la rue neuve ont été effectués entre le 1er et le 17 mai. Questions à la commission Voirie sur ces aménagements, réponses de Vincent TRACLET, maire adjoint à la Voirie.

Les Brèves : Pourquoi avoir installé des feux rouges et des dispositifs de rétrécissements de la chaussée dans les rues de Thil ?

V.T. : Il s'agit en fait d'essais pour mettre en sécurité les trottoirs de Thil et ce pour deux raisons. Premièrement, il nous paraît nécessaire de permettre à tous les Thilois d'accéder au centre du village, à pieds et en sécurité. toute Hors. commission voirie a identifié trois principaux « points noirs » dans

« Il nous paraît nécessaire de permettre à tous les Thilois d'accéder au centre du village, à pieds et en toute sécurité »



La circulation rue de la Mairie

nos rues : l'absence de trottoirs à la fin de la rue Neuve en arrivant sur les bords du Rhône et également devant le restaurant de l'auberge de Thil rue de la Mairie, ainsi qu'un trottoir très étroit entre les deux abris bus rue de la Mairie au niveau de la rue du Besson et du chemin de la Brayonne. A ces endroits, il n'est

pas rare de voir des piétons poussettes ou empiéter sur la chaussée, се qui augmente risque clairement le d'accidents. Deuxièmement, l'arrêté d'application du 15 janvier 2007 relatifs l'accessibilité de la voirie personnes handicapées, impose à toutes les communes de se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité (largeur de

1m20 au minimum pour les trottoirs). Les personnes définies comme handicapées ou à mobilité réduite dans cet arrêté regroupent les enfants et toutes les personnes à mobilité réduite (par exemple une personne portant un sac lourd).

Suite à ce constat, la commission voirie a proposé au conseil municipal de faire appel à un cabinet spécialisé pour réaliser un audit complet de nos voiries (routes départementales chemin communaux) et proposer des solutions de mises en sécurité. En concertation avec la direction départementale des territoires et ce cabinet d'étude, nous avons mis à l'essai certaines de ces solutions pour se rendre compte effets de ces aménagements et si nécessaire de revoir certains plans. C'est pour cela que des feux rouges et des

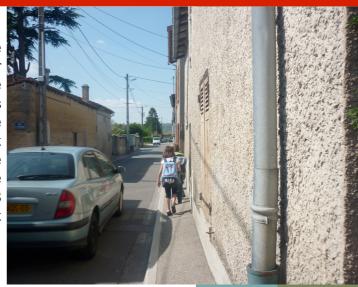
séparateurs ont été mis en place par le conseil général dans notre commune. Il était prévu d'informer les Thilois avant les essais, mais le créneau de disponibilité des équipements nous a été imposé et ne nous a pas permis d'informer à temps les habitants par le biais des Brèves.

Les Brèves : Quelle suite sera donnée à ces essais ?

VT : La suite c'est avant tout que les Thilois nous fassent part de leurs ressentis positifs ou négatifs sur la nature et la mise en œuvre de ces essais. Pour ça, nous les encourageons à nous envoyer un à l'adresse suivante commission.voirietravaux@thil.fr pour ceux qui disposent d'internet, ou bien de venir remplir le cahier prévu à cet effet en mairie. En fonction des remarques. commission voirie affinera sa copie pour éventuellement refaire de nouveaux essais, peut-être plus adaptés, comme par exemple des feux rouges dits intelligents (sens de **»** circulation favorisé en fonction des flux de circulation qui sont différents le matin et le soir). Dans un deuxième temps, il faudra travailler en partenariat avec la communauté de communes, le Syndicat d'électricité, le Syndicat

eaux et Conseil général pour la réalisation et le financement des aménagements de sécurité concernant RD 61A (rue Neuve et route de Montluel) et 61B (rue de la Mairie et rue du Canal).

Les Brèves : Qu'en est-il des voiries communales ?



Des enfants mal ou peu protégés ?

VT : L'audit réalisé par le cabinet a pris en d'étude compte l'ensemble des chemins et rues communales. À ce jour, grâce au relevé topographique réalisé et nécessaire à tous travaux de réfection, nous sommes en mesure de planifier et de hiérarchiser la rénovation de notre communale qui en a bien besoin. Maintenant, la commission Finances travaille à divers plans de financement pour la mise en œuvre des ces réfections qui incombent à la commune.

Extrait de l'article 45 de la loi 2005-102 du 11/02/2005 :

plan de mise accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics est établi dans chaque commune à l'initiative du maire ou, le cas échéant, du président de l'établissement public de coopération intercommunale. Ce plan fixe notamment les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble circulations piétonnes et des de stationnement aires d'automobiles situées sur le territoire de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale. Ce plan de mise en accessibilité fait partie du plan intégrante de déplacements urbains quand il existe.



N° 88 - Page 5/8

Culture et Loisirs

L'association THIL'DISIRS.

toujours en quête de nouvelles activités aux Thilois, étudie actuellement l'opportunité de créer une chorale dans notre village pour les Mamans débordées et les Papas stressés, et tous ceux qui aiment tout simplement chanter !! Toutes les personnes intéressées peuvent contacter Stéphanie AURAY au 06 25 97 46 13. Des nouvelles prochainement!

SOU DES ECOLES

Mais où étaient tous les Thilois, dans la nuit du vendredi 30 avril ? A la soirée caféthéâtre du Sou des Ecoles, bien sûr !! Nous avons eu la joie d'applaudir une pièce policière fort drôle, présentée par la troupe des TACHEBOULARDS. Puis ce fut une fin de soirée endiablée avec les danses du groupe country, des Westerns dance Thurins. Nous yous rappelons que notre traditionnelle FARFOUILLE, évènement s'il en est, dans la vie thiloise, aura lieu le dimanche 20 juin. AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE, pour que cette manifestation puisse se 2 petites heures de votre temps, pourront nous aider énormément, pour faire de cette journée, importante dans la vie du village, une grande réussite. Nous vous rappelons que tous les bénéfices sont au profit de l'école et donc de nos enfants. Par avance: MERCI à TOUS Créneaux horaires et N° pour vous inscrire : • Evelyne : 06 81 63 66 13 • Yamina: 06 63 76 99 24 _De 5H à 7H

-7H - 9H

-9H - 11H

_11H - 13H - A partir de 18H

Festhil'ite

Le comité des fêtes Festhil'ité remet le couvert mais change de cuisinier, pour déguster des pizzas et des tartes encore meilleures.

Rendez-vous devant un écran géant

pour le 1er match des Bleus en coupe du monde de foot.

Vendredi 11 juin à 20h30 à la salle des fêtes.

à emporter vente commencera à 16h30 sur la place de Thil, et dès 20h, vente

et consommation sur place pour tous les supporters de l'équipe de France.

Des bulletins de commande seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Notez aussi sur vos tablettes:

Mardi 13 juillet 2010, cinéma en plein air gratuit sur la place de la mairie.

Et en attendant la nuit, et pour plus de convivialité, venez partager une paëlla géante avec buvette pour les grands et les petits, sur réservation.

Compléments d'informations à venir dans vos boîtes aux lettres.

D'ores et déjà, nous vous informons que la fête de Thil aura lieu le samedi 4 septembre 2010 sur le thème d'un village Gaulois.

Pour concocter une fête digne de ce nom, préparer potion magique, glaives, boucliers, casques gaulois, braies, lyres et autres flûtiaux, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Une réunion de préparation est prévue le lundi 14 juin à la salle de réunion à 20h30. Tous les Thilois, quels que soient leurs compétences, s'ils ont un peu de temps, sont invités à se joindre à nous ce soi-là, pour préparer cette manifestation et partager un moment convivial. Alors, n'hésitez pas, plus on est de gaulois, plus on rit! Faites circuler le mot autour de vous, réveillez vos voisins, amenez le plus de monde possible!

PS: Fouillez, cherchez dans le fond de vos placards et si vous trouvez des vieilles pelotes de laines inutiles (rouges, jaunes, orange, blanches, marrons, beiges et noires), nous nous chargerons de leur donner une 2ème vie. Merci de les apporter à l'école, dans le carton prévu à cet effet.

LA MARCHE A THIL

La marche a débuté d'un bon pas, Nous nous retrouvons le jeudi après-midi pour une marche d'environ 6 km sur les chemins de THIL(Durée 1 h-1 h ½)

Si le cœur vous en dit, rendezvous pour une prochaine balade :

Tous les JEUDIS à 14 h 00 près du coq de M. HARGE (parking du cimetière). SBJ



Le mercredi 23 juin, I'Académie de Musique et de Danse de la CCMP vient à nous... pour un Conte Musical gourmand bien alléchant...

SAISON ARTISTIQUE 2010

LES CONCERTS & SPECTACLES 2010

30.01.10 Festival chorales (14h - Cailloux s/ Fontaine)

31.01.10 Live de l'orchestre guitares électriques (18h - Balmes

10.02.10 Concert baroque (19h, Eglise St Maurice de Beynost)

06.03.10 Pierre et le loup, OAC (15h, 16h & 20h30, Allegro)

20.03.10 We Want Miles, hommage M. Davis (18h, Balmes)

28.03.10 Celtics + Cellos claviers, mus. de films (16h, Tramoyes

09.04.10 Singulier Pluri'elles (20h, Bourg-en-Bresse)

02.05.10 Star Wars, OAC (11h30, Mas de Roux, Beynost)

02.05.10 Jeunes orchestres (16h, Mas de Roux, Beynost)

05.05.10 Rencontre inter-générationnelle (14h, St Maurice)

23.05.10 Euro-académie (Allegro)

28.05.10 Musicalivre (18h30, Bibliothèque de Beynost)

04.06.10 Rencontre guitare (20h, Eglise XIIe, St Maurice)

19.06.10 Spectacle de danse (16h30 & 20h, Allegro)

20.06.10 Spectacle de danse (15h & 16h30, Allegro)

21.06.10 Participation à la fête de la musique (CCMP)

23.06.10 Conte musical gourmand (18h, salle des fêtes, Thil)

25.06.10 Concerts de clôture (18h30, Balmes)

26.06.10 Concerts de clôture (18h30, Sathonette)

18.12.10 Comédie Musicale (Allegro)

19.12.10 Comédie Musicale (Allegro)



L'Info Municipale

Avec l'arrivée de l'été, le Thilois sort de son hibernation et redécouvre son jardin, sa piscine, sa terrasse... Afin que tout un chacun puisse profiter de son petit coin de paradis en toute quiétude, nous vous invitons à suivre

ces quelques règles simples de courtoisie, consistant simplement tout respecter le bien-être de nos voisins en le prévenant par exemple d'une soirée un peu bruyante, ou en évitant de passer la tondeuse le dimanche après-midi l'heure de sa sieste !

Nous vous invitons aussi à entretenir les coins les plus reculés de vos jardins afin d'éviter la propagation de l'ambroisie, véritable fléau pour les personnes allergiques et d'éviter les feux intempestifs...

Les travaux de rénovation de la mairie se termineron fin juin. Durant la période de travaux, les bureaux restent ouverts aux horaires habituels.

> DERNIER DELAI POUR LE DEPÔT DES ARTICLES D A N S L E S PROCHAINES BREVES: 24 JUIN.



Ambroisie

CANICULE ET SOLIDARITE

Les beaux jours arrivent (enfin), et afin de protéger les plus fragiles contre les risques de canicule, vous trouverez sur le site : http:// www.sante-sports.gouv.fr/caniculeet-chaleurs-extremes.html mis en place par le gouvernement, conseils et informations pratiques. N'hésitez pas à le consulter. Soyez vigilants, faites jouer la solidarité, protégezvous et profitez de l'été!

